

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

L'Université Alger 2



La Faculté des Langues Etrangères

Le Département de Français

Le Doctorat *Sociolinguistique et analyse de discours*

Organisent

Une journée d'étude sur :

L'aménagement des langues nationales et étrangères en Algérie

Le 02 juin 2016

A l'Auditorium de l'Université Alger 2 (Bouzaréah)

Responsables scientifiques et organisateurs

Dr. Grine Nadia Dr. Hesas Hakim

L'AMENAGEMENT DES LANGUES NATIONALES ET ETRANGERES EN ALGERIE

JOURNEE D'ETUDE

Jeudi 02 juin 2016

Argumentaire

La politique linguistique d'arabisation adoptée par l'Algérie dès son indépendance devait régler le problème d'une situation de contact conflictuel des langues arabe et française jugée insatisfaisante par le jeune Etat indépendant. Elle devait, prioritairement, toucher au statut de la langue arabe qui était dans un rapport d'infériorité (langue dominée / minorée) face à la langue de l'ex-colonisateur, le français (langue dominante). C'est ce rapport de glottophagie (Calvet) instauré par la France durant la colonisation, que l'Etat algérien naissant visait à renverser en octroyant à la langue arabe le statut de langue nationale officielle.

Cependant, comme l'aménagement du statut et du corpus ne sont séparables qu'en théorie et que, dans les faits, toute intervention sur le statut d'une langue implique d'intervenir sur le corpus de cette dernière, l'aménagement du statut de la langue arabe, devenue la seule langue nationale et officielle en Algérie, a nécessité un aménagement du corpus de cette dernière, qui devait, désormais, répondre à de nouveaux besoins de communication liés à des changements socio-économiques et sociopolitiques (en effet, l'Algérie d'après 1962, n'est ni celle de la période coloniale, ni celle d'avant la colonisation).

L'aménagement du corpus de la langue arabe a été confié à un certain nombre d'organismes créés à cet effet et auxquels, la journée d'étude se propose de s'intéresser tout particulièrement afin d'évaluer les actions entreprises par ces derniers et les résultats qu'ils ont obtenus.

Il est à noter que cette politique linguistique d'arabisation, de type nationaliste et reposant sur le principe de l'unité nationale portée par l'équation « une nation = une langue », a mis à l'écart une des composantes linguistiques importantes du pays : la langue tamazight. Cette dernière n'a connu une reconnaissance officielle que depuis peu (promotion au rang de langue nationale en 2002 puis au rang de langue officielle en 2016) suite à un combat acharné mené par des militants berbérissants en vue de sa promotion. Son introduction dans le système éducatif remonte à 1995.

A ces langues nationales s'ajoute un certain nombre de langues étrangères dont la présence et l'importance sur le territoire algérien est inégale. Au sommet de la pyramide des langues étrangères se trouve le français, qui bénéficie, depuis l'indépendance du pays, d'un statut, certes ambigu, mais fort important. La place que cette langue occupe dans le système éducatif et dans le secteur de l'enseignement supérieur en Algérie, peut être considérée comme l'indicateur le plus sérieux de l'intérêt que l'Algérie porte à cette langue. En effet, cette dernière est enseignée à tous les écoliers algériens dès l'école primaire. Même dans le cadre de l'école fondamentale, que l'on peut considérer comme le couronnement de la politique d'arabisation, le français bénéficiait de 9 ans d'enseignement. A l'université algérienne, le français est le vecteur quasi exclusif dans lequel sont dispensés les enseignements dans un nombre important de filières : les filières médicales, la technologie, les sciences exactes... En gros, cette langue, se partage avec la langue arabe, un nombre important des sphères des usages formels (presse écrite, audiovisuel, administration, édition, environnement...).

Le français, semble, cependant, depuis l'ouverture de l'Algérie à l'économie de marché, concurrencé par l'anglais qui gagne de plus en plus de terrain, nous poussant à nous interroger sur la possibilité de voir dans l'expansion de la première langue internationale sur le territoire algérien, un signe d'une dynamique linguistique allant dans le sens d'un retrait progressif du français au profit de l'anglais.

Cette journée d'étude, qui s'inscrit dans la continuité des travaux du colloque international «*Politiques linguistiques nationalistes et situation du français dans l'espace francophone à l'ère de la mondialisation*» organisé par le département de français de l'Université Alger 2, le 15 et 16 octobre 2014, entend renforcer et élargir les connaissances des étudiants en master et doctorat en sciences du langage et en didactique du département de français de l'université d'Alger 2 ainsi que les autres départements de langues de la même université et ceux des autres universités.

Elle vise, par ailleurs, à extraire le débat sur l'aménagement linguistique en Algérie des considérations idéologiques, partisans et sans fondement scientifique dans lesquels certains voudraient l'enfermer. Elle se propose d'inaugurer un débat scientifique fertile autour de réflexions à caractère descriptif ou évaluatif sur l'aménagement linguistique de la langue arabe, de tamazight, du français et des autres langues étrangères en Algérie.

LES REFLEXIONS PORTERONT SUR LES AXES SUIVANTS :

1) L'aménagement linguistique des langues nationales en Algérie depuis l'indépendance, prioritairement, l'aménagement du corpus :

- a. *Cet axe s'intéressera aux organismes auxquels l'Etat algérien a confié le travail de modernisation de la langue arabe afin de renouveler son vocabulaire en prévision des nouvelles réalités techniques, technologiques, politiques, économiques, etc. ;*
- b. *Il traitera des méthodes adoptées dans cette entreprise de modernisation lexicale et des procédés néologiques réellement privilégiés ;*
- c. *Il se penchera sur le procédé néologique de l'emprunt intégral qui semble avoir été privilégié (emprunts intégrés phonétiquement) et sur les problèmes qu'il pourrait occasionner ; l'usage des moyens néologiques habituels (composition, dérivation, extension de sens) pour la création de termes indigènes motivés ; les conséquences de l'emprunt massif, etc.*
- d. *Il s'intéressera également aux organismes étatiques (ou autres) qui ont pris en charge l'aménagement du corpus de tamazight ; il examinera les procédés utilisés, les langues emprunteuses, la question de la graphie (arabe, ou alphabet latin), etc. ;*
- e. *Il examinera les acceptions que recouvrent les expressions «langue officielle», «langue nationale», etc.*

2) L'aménagement linguistique des langues étrangères en Algérie :

- a. *Cet axe consiste à traiter de la place de la langue française dans le plurilinguisme de la société algérienne. Il abordera les rapports de la langue française et de la langue anglaise dans le contexte algérien.*
- b. *Il portera également sur l'enseignement du français et des autres langues étrangères dans la formation universitaire.*

Comité Scientifique provisoire :

Abdelfettah Ahcène, Amokrane Saliha, Bensafi Zoulikha, Dourari Abderrezak, Grine Nadia, Hesas Hakim, Maougal Mohamed Lakhdar, Taleb Ibrahim Khaoula.

Comité d'organisation :

Arab Hassan, Bedjaoui Wafa, Hesas Hakim, Grine Nadia, Guenez Amina, Guerroui Amal, Khelil Charef Sonia, Kerrah Lamia, Lasmar Fahima, Thouri Chahla, Toumi Lilia Sabiha.